



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19.10.2010 L'an deux mille dix et le vingt cinq octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs KOWALCZYK, RASKOPF, Mmes CHAILLET, RAHOU, THUEL (excusée).

N° 10/106 **Secrétaire** : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération
Rapporteur : Madame Combes

CREATION D'UN POSTE DE VACATAIRE AU SERVICE JEUNESSE

Dans le cadre du CEL, divers ateliers ont été mis en place dont un atelier de bande dessinée. Pour animer cet atelier, un professionnel est nécessaire. Cette personne serait rémunérée à la vacation, au coût horaire brut de 28 €. Pendant la période du 10 novembre au 15 décembre 2010 et du 5 janvier au 22 juin 2011, cet intervenant devrait effectuer 142 heures pour un montant total brut de 3 976 €. Il y a lieu de créer un poste de vacataire.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE la création d'un poste de vacataire pour les périodes du 10 novembre au 15 décembre 2010 et du 5 janvier au 22 juin 2011, qui sera rémunéré à la vacation au taux horaire de 28 euros.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,